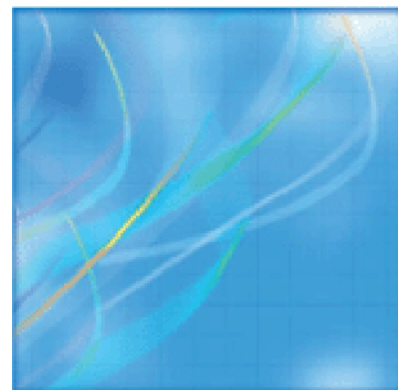


N° 97-560-X au catalogue

Portrait de la scolarité au Canada, Recensement de 2006



Année de recensement 2006

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée au Centre de contact national de Statistique Canada.

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 97-560-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Portrait de la scolarité au Canada, Recensement de 2006

Année de recensement 2006

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2008

N° 97-560-X au catalogue
ISBN 978-0-662-08235-4

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 97-560-X).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Portrait de la scolarité au Canada, Recensement de 2006

Table des matières

	Page
Faits saillants	6
Changements importants apportés aux questions du recensement relatives à la scolarité	7
Plus haut niveau de scolarité atteint.....	8
Tableau national.....	9
Comparaisons chronologiques : le nombre de diplômés universitaires a considérablement augmenté depuis 2001	9
Six adultes sur 10 avaient complété des études postsecondaires sous une forme ou une autre	10
Aucun autre pays de l'OCDE n'affichait une proportion de sa population adulte ayant un grade universitaire ou un diplôme d'études collégiales aussi élevé que le Canada	11
Les jeunes adultes sont plus scolarisés que leurs homologues plus âgés.....	12
Métiers : un nombre moins élevé de jeunes adultes ont obtenu un certificat d'une école de métiers	13
Les jeunes femmes sont plus nombreuses à avoir un diplôme d'études collégiales ou un grade universitaire	15
Domaine d'études : un diplômé de l'enseignement postsecondaire sur cinq avait étudié en commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes.....	16
Les hommes et les femmes ayant un grade universitaire étudient dans des domaines différents	17
Immigration.....	18
Les immigrants comptent pour une importante proportion des titulaires d'un doctorat ou d'une maîtrise	18
Domaine d'études : le quart des immigrants récents ayant un grade universitaire étaient diplômés en génie	18
Population autochtone	20
Augmentation de la proportion d'Autochtones titulaires d'un grade universitaire	20
Inuits : Plus du tiers des Inuits adultes détenaient un diplôme d'études postsecondaires	21
Métis : La moitié des Métis détenaient un diplôme d'études postsecondaires	22
Premières nations : Quatre membres des Premières nations adultes sur 10 détenaient un diplôme d'études postsecondaires	23
Les données du recensement ont révélé des écarts entre les populations des réserves et hors des réserves chez les membres des Premières nations et chez les Indiens inscrits quant au niveau de scolarité atteint	24
Les membres des Premières nations vivant hors des réserves étaient plus susceptibles de détenir des diplômes d'études collégiales ou des grades universitaires	24
La population des Indiens inscrits affichait des tendances analogues quant au niveau de scolarité atteint des populations vivant dans les réserves et hors des réserves	24

Table des matières – suite

	Page
Mobilité.....	26
Les Canadiens hautement scolarisés sont plus mobiles	26
Le niveau de scolarité atteint des populations urbaines est particulièrement élevé	27
Faits saillants provinciaux et territoriaux.....	28
Terre-Neuve-et-Labrador : la plus faible proportion de diplômés universitaires parmi les provinces.....	28
Île-du-Prince-Édouard : le quart de la population adulte avait un diplôme d'études collégiales	28
Nouvelle-Écosse : la plus forte proportion de diplômés universitaires adultes au Canada atlantique	29
Nouveau-Brunswick : la plus faible proportion de diplômés de l'enseignement postsecondaire de toutes les provinces	29
Québec : la plus importante proportion de titulaires d'un certificat d'une école de métiers	30
Ontario : un peu plus du quart de la population adulte avait un grade universitaire	30
Manitoba : la plus faible proportion de la population adulte ayant un certificat d'une école de métiers dans les provinces de l'Ouest	31
Saskatchewan : un peu plus de la moitié de la population adulte avait un diplôme d'études postsecondaires	31
Alberta : le plus important afflux de diplômés de l'enseignement postsecondaire.....	31
Colombie-Britannique : la plus faible proportion d'adultes n'ayant pas terminé leurs études secondaires	32
Territoire du Yukon : six adultes sur 10 avaient un diplôme d'études postsecondaires	32
Territoires du Nord-Ouest : le cinquième des adultes avaient un grade universitaire	33
Nunavut : près de la moitié de la population adulte n'avait pas de diplôme d'études secondaires.....	33
Régions métropolitaines de recensement (RMR).....	34
La majorité des diplômés universitaires vivent dans des centres urbains	34
Toronto : les deux tiers de la population adulte avaient un diplôme d'études postsecondaires.....	34
Montréal : plus du quart de la population adulte avait un grade universitaire.....	35
Vancouver : trois adultes sur 10 avaient un grade universitaire	35
Définitions.....	36

Faits saillants

- Six adultes sur 10 âgés de 25 à 64 ans avaient complété des études postsecondaires sous une forme ou une autre en 2006, selon les données du recensement.
- Le plus haut niveau de scolarité atteint par un peu moins du quart (24 %) des adultes âgés de 25 à 64 ans était un diplôme d'études secondaires, alors que 15 % n'avaient pas atteint ce niveau.
- Le nombre de diplômés universitaires a augmenté de 24 % depuis 2001.
- En 2006, le Canada se classait au sixième rang de tous les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour ce qui est de la proportion des adultes âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un grade universitaire. Toutefois, si les études universitaires et collégiales sont regroupées, aucun autre pays de l'OCDE n'affichait une proportion plus élevée que celle du Canada.
- Le niveau de scolarité atteint des jeunes adultes était plus élevé que celui de leurs homologues plus âgés. Environ 29 % des jeunes adultes de 25 à 34 ans étaient titulaires d'un grade universitaire en 2006, une proportion bien supérieure à celle de 18 % observée chez les adultes de 55 à 64 ans.
- Les jeunes adultes étaient moins nombreux que leurs parents à apprendre un métier. Environ 10 % des jeunes adultes de 25 à 34 ans possédaient un certificat d'une école de métiers en 2006, comparativement à 13 % des adultes de 55 à 64 ans.
- Les jeunes adultes choisissent également des métiers différents de ceux des générations précédentes. Par exemple, dans le groupe des 25 à 34 ans, le nombre de titulaires d'un certificat en mécanique et réparation (technologues et techniciens) était de 25 800 inférieur au groupe des 55 à 64 ans. En outre, il y avait 12 500 plus de titulaires d'un certificat en services personnels et culinaires chez les jeunes qu'il y en avait dans la génération précédente.
- Un pourcentage beaucoup plus élevé de femmes (33 %) que d'hommes (25 %) de 25 à 34 ans avaient un grade universitaire. Ces pourcentages étaient tous les deux beaucoup plus élevés que ceux concernant les adultes de 55 à 64 ans. Dans ce dernier groupe d'âge, 16 % des femmes et 21 % des hommes avaient un grade universitaire.
- En 2006, un diplômé d'études postsecondaires sur cinq âgé de 25 à 64 ans avait étudié en commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes, selon les données du recensement.
- Plus de la moitié (51 %) des immigrants récents, c'est-à-dire ceux qui ont immigré au Canada entre 2001 et 2006, avaient un grade universitaire. C'était plus du double de la proportion de la population née au Canada (20 %). Il s'agissait aussi d'un pourcentage beaucoup plus élevé que la proportion de 28 % relevée chez les immigrants arrivés avant 2001.
- Les Canadiens hautement scolarisés étaient plus mobiles. Les adultes de 25 à 64 ans qui avaient un grade universitaire comptaient pour 23 % de cette population et pour 33 % des personnes qui étaient déménagées dans une autre province ou un autre territoire entre 2001 et 2006.
- C'est l'Alberta qui a le plus profité de la migration interprovinciale des adultes hautement scolarisés. Dans l'ensemble, cette province affichait le plus important afflux net de diplômés d'études postsecondaires, alors que l'Ontario enregistrait les plus importants déficits migratoires.

Changements importants apportés aux questions du recensement relatives à la scolarité

Les questions du recensement relatives à la scolarité ont été considérablement modifiées entre 2001 et 2006, principalement pour tenir compte des innovations dans le système d'éducation du Canada. La partie du questionnaire portant sur la scolarité n'avait pas changé depuis de nombreuses années, même si le système d'éducation avait beaucoup évolué.

Ces changements ont permis d'améliorer la qualité des données recueillies par le recensement. Par exemple, nous disposons maintenant et pour la première fois de renseignements sur la province, le territoire ou le pays dans lequel les Canadiens ont atteint leur plus haut niveau de scolarité. En outre, des données plus précises ont été compilées sur les niveaux de scolarité atteints et les domaines d'études.

Ces changements signifient cependant que les comparaisons avec les données des recensements précédents sont limitées. Ainsi, les données du Recensement de 2006 sur les domaines d'études ne peuvent pas être comparées avec celles de 2001 en raison des changements dans les types de domaines mesurés.

En 2006, les questions sur les grades universitaires obtenus, les baccalauréats et les maîtrises, par exemple, étaient semblables à celles posées en 2001. Toutefois, les données sur les diplômes non universitaires étaient recueillies différemment en 2006 par rapport à 2001.

C'est pourquoi la présente analyse ne procédera qu'à une comparaison limitée des données entre 2001 et 2006 dans un secteur, soit le plus haut niveau de scolarité atteint. Les données des deux années de recensement seront comparées en ce qui concerne les diplômés universitaires et les différents grades dont ils sont titulaires ainsi qu'en ce qui concerne l'ensemble des diplômés non universitaires.

Le reste de l'analyse portera sur la comparaison du niveau de scolarité atteint relatif des jeunes adultes à celui de leurs homologues plus âgés, mais uniquement pour 2006. Le présent rapport concerne la population en âge de travailler, c'est-à-dire celle âgée de 25 à 64 ans.

De plus, dans la comparaison des données du recensement avec celles d'autres sources de Statistique Canada, il semble que le recensement surestime le nombre de personnes ayant un « certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat ». Même si ces données ne touchent qu'une partie relativement petite de la population, il est préférable de faire preuve de prudence lors de l'analyse des données du recensement concernant ce groupe. Pour plus de renseignements sur les facteurs pouvant expliquer ces écarts dans les données du recensement, notamment sur les erreurs de réponse et les erreurs de traitement, prière de consulter l'annexe B du Dictionnaire du Recensement de 2006, portant sur la qualité des données, l'échantillonnage et la pondération ainsi que sur la confidentialité et l'arrondissement aléatoire (<http://www12.statcan.ca/francais/census06/reference/dictionary/app002.cfm>).

Plus haut niveau de scolarité atteint

Le recensement demandait aux personnes âgées de 15 ans et plus de déclarer leur niveau de scolarité atteint. Cette information peut être utilisée pour classer la population en six niveaux de scolarité atteints :

- sans diplôme d'études secondaires (aucun certificat, diplôme ou grade);
- diplôme d'études secondaires ou l'équivalent;
- certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers (incluant les centres de formation professionnelle);
- certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire;
- certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat;
- grade universitaire : baccalauréat; certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat; diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie; maîtrise; doctorat acquis.

L'ordre de ces catégories reflète les différentes avenues scolaires, pour lesquelles la scolarisation demande des investissements de temps de plus en plus importants. Chaque personne est classée selon son plus haut niveau de scolarité atteint. Par exemple, une personne titulaire d'un diplôme d'études collégiales et d'un grade universitaire ferait partie de la catégorie « Grade universitaire ».

Lorsqu'un titre est identifié dans cette analyse (par exemple, un certificat d'une école de métiers ou un diplôme d'études collégiales), il réfère au plus haut niveau de scolarité atteint par le répondant, tel que décrit ci-dessus.

De plus, l'information concernant le domaine d'études dans cette analyse réfère à la principale discipline du plus haut niveau de scolarité atteint du répondant, tel que décrit ci-dessus. De façon similaire, l'information relative au lieu des études indique la province, le territoire ou le pays dans lequel le répondant a obtenu son plus haut niveau de scolarité postsecondaire.

Tableau national

Le Recensement de 2006 a dénombré 17 382 100 Canadiens âgés de 25 à 64 ans. Le présent document expose les résultats des questions du recensement portant sur la scolarité de la population ciblée. On y examine trois points précis : le niveau de scolarité atteint des Canadiens faisant partie de ce groupe d'âge, les domaines d'études de ces personnes et le lieu où les études sont effectuées.

Comparaisons chronologiques : le nombre de diplômés universitaires a considérablement augmenté depuis 2001

Comme nous l'avons signalé plus haut, les comparaisons avec les données du Recensement de 2001 ne sont possibles que pour le nombre de grades universitaires obtenus. À ce titre, le recensement a permis de dénombrer 3 985 700 adultes âgés de 25 à 64 ans qui avaient un grade universitaire en 2006, en hausse de 24 % par rapport à 3 207 400 en 2001. D'autre part, le nombre d'adultes qui n'avaient pas de grade universitaire n'a crû que de 2 %.

Tableau 1 Population totale de 25 à 64 ans selon le grade universitaire obtenu, Canada, 2001 et 2006

Grade universitaire	2001	2006	Augmentation en pourcentage
Total	16 288 310	17 382 115	7
Sans grade universitaire	13 080 875	13 396 370	2
Total partiel - Grade universitaire	3 207 440	3 985 745	24
Baccalauréat	2 079 650	2 538 355	22
Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	331 285	416 815	26
Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	102 340	113 740	11
Maîtrise	584 745	774 655	32
Doctorat acquis	109 420	142 180	30

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001 et 2006.

En ce qui concerne les grades universitaires, la plus importante augmentation (32 %) dans les cinq dernières années est survenue dans le nombre d'adultes qui avaient une maîtrise.

La plus petite augmentation (11 %) concernait le nombre d'adultes qui avaient un diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie.

Six adultes sur 10 avaient complété des études postsecondaires sous une forme ou une autre

Tel que mentionné plus haut à la partie sur les changements importants apportés aux questions du recensement relatives à la scolarité, les comparaisons chronologiques sont limitées, alors la plus grande partie du reste du document présentera les comparaisons entre les jeunes adultes de 25 à 34 ans et leurs homologues plus âgés.

Six adultes sur 10 âgés de 25 à 64 ans avaient complété des études postsecondaires sous une forme ou une autre en 2006, selon les données du recensement.

Le recensement a permis de dénombrer 10 541 900 personnes dans ce groupe d'âge ayant un grade universitaire, un diplôme d'études collégiales ou un certificat d'études postsecondaires quelconque. Elles représentaient 61 % des 17 382 100 personnes qui formaient ce groupe d'âge.

Tableau 2 Nombre et proportion des personnes de 25 à 64 ans selon le niveau de scolarité atteint et les groupes d'âge, Canada, 2006

Niveau de scolarité atteint	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Total	pourcentage
Sans diplôme d'études secondaires	433 940	603 605	811 240	834 725	2 683 510	15
Diplôme d'études secondaires	897 835	1 091 465	1 294 505	872 930	4 156 740	24
Diplôme d'études postsecondaires	2 655 300	3 099 025	2 845 665	1 941 870	10 541 865	61
Certificat d'une école de métiers	416 045	609 270	651 920	478 770	2 156 010	12
Diplôme d'études collégiales	906 155	1 064 810	972 500	589 910	3 533 375	20
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	181 350	235 965	245 230	204 185	866 735	5
Grade universitaire	1 151 750	1 188 975	976 015	669 005	3 985 745	23
Total	3 987 075	4 794 100	4 951 410	3 649 530	17 382 115	100

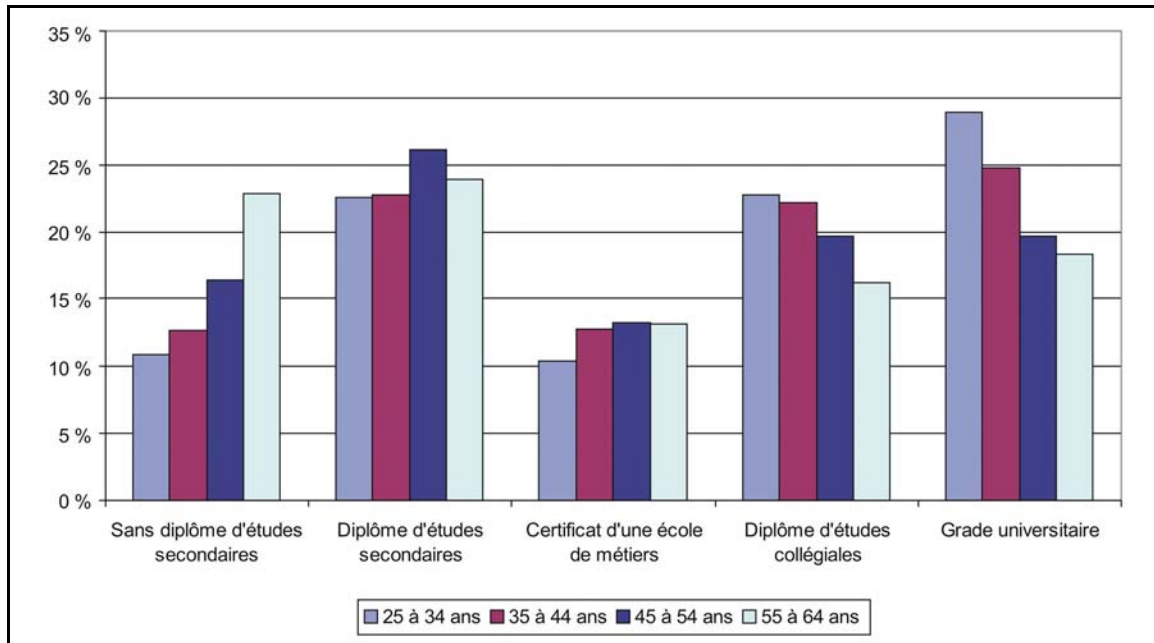
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Environ 23 % de ces diplômés possédaient un grade universitaire, 20 % avaient un diplôme d'études collégiales et 12 % avaient un certificat d'une école de métiers.

Par ailleurs, un nombre estimatif de 4 156 700 adultes avaient un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité atteint, soit à peine moins du quart (24 %) du total.

Le recensement a permis de constater que 15 % des personnes, ou 2 683 500, n'avaient pas de diplôme d'études secondaires. Ces personnes ne possédant pas de diplôme officiel se retrouvaient surtout dans les groupes d'adultes plus âgés. Signalons notamment que 23 % des personnes de 55 à 64 ans n'avaient pas terminé leurs études secondaires, ce qui n'était le cas que de 11 % des personnes de 25 à 34 ans.

Figure 1 Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans selon le niveau de scolarité atteint et les groupes d'âge, Canada, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Aucun autre pays de l'OCDE n'affichait une proportion de sa population adulte ayant un grade universitaire ou un diplôme d'études collégiales aussi élevé que le Canada

Chaque année, l'OCDE effectue une comparaison internationale des niveaux de scolarité atteints au sein de la population en âge de travailler. Cette comparaison englobe environ 30 pays.

En 2006, le Canada se classait au sixième rang de tous les pays de l'OCDE pour ce qui est de la proportion de la population ayant un grade universitaire. Il était à égalité avec l'Australie et la Corée, à 23 %.

Tableau 3 Proportion de la population de 25 à 64 ans ayant un grade universitaire pour les 10 pays de l'OCDE en tête de liste

Grade universitaire	
Pays	pourcentage
Norvège	30
États-Unis d'Amérique	30
Pays-Bas	28
Danemark	26
Islande	26
Australie	23
Canada	23
Corée	23
Japon	22
Suède	21

Source : Regards sur l'éducation 2007 - Les indicateurs de l'OCDE (<http://www.oecd.org/dataoecd/16/51/39308942.pdf>), Paris, septembre 2007.

La Norvège et les États-Unis d'Amérique sont en tête de liste, avec 30 %, suivis des Pays-Bas (28 %), du Danemark et de l'Islande (26 % chacun).

Environ 25 % de la population du Canada en âge de travailler avaient complété des études collégiales ou avaient un certificat inférieur à un baccalauréat comme plus haut certificat ou diplôme, ce qui constitue la plus forte proportion de tous les pays de l'OCDE. Cependant, les différents systèmes d'études collégiales utilisés par les divers pays rendent les comparaisons internationales plus difficiles.

Dans de nombreux pays, habituellement un seul niveau de scolarité, que ce soit universitaire ou collégial, domine largement. Or, le Canada offre deux systèmes de scolarité parallèles après le secondaire, et les deux nécessitent un certificat d'études secondaires pour y être admis et jouent un rôle clé dans l'acquisition de connaissances et de compétences.

Dans le cas des études universitaires et collégiales regroupées, aucun autre pays de l'OCDE n'a enregistré une proportion plus élevée que le Canada. Quelque 48 % de la population canadienne âgée de 25 à 64 ans avaient un grade universitaire ou un diplôme d'études collégiales, comparativement à 40 % de celle du Japon, 39 % de celle des États-Unis d'Amérique et 35 % de celle de la Finlande.

Tableau 4 Proportion de la population de 25 à 64 ans ayant un grade universitaire ou un diplôme d'études collégiales pour les 10 pays de l'OCDE en tête de liste

Grade universitaire ou diplôme d'études collégiales	
Pays	pourcentage
Canada	48
Japon	40
États-Unis d'Amérique	39
Finlande	35
Danemark	34
Norvège	33
Australie	32
Corée	32
Islande	31
Belgique	31

Source : Regards sur l'éducation 2007 - Les indicateurs de l'OCDE (<http://www.oecd.org/dataoecd/16/51/39308942.pdf>), Paris, septembre 2007.

Les jeunes adultes sont plus scolarisés que leurs homologues plus âgés

Les données du recensement montrent que le niveau de scolarité atteint des jeunes adultes était plus élevé que celui de leurs homologues plus âgés. Environ 29 % des jeunes adultes de 25 à 34 ans avaient un grade universitaire en 2006, soit une proportion bien supérieure aux 18 % d'adultes de 55 à 64 ans, le groupe se rapprochant de l'âge de la retraite.

Dans le même ordre d'idées, 23 % des jeunes adultes de 25 à 34 ans avaient un diplôme d'études collégiales, comparativement à 16 % de leurs homologues de 55 à 64 ans.

La diminution de la proportion de jeunes adultes qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires et qui n'avaient pas fait d'autres études témoignait aussi des niveaux de scolarité atteints plus élevés chez ce groupe. En 2006, 11 % de tous les jeunes adultes de 25 à 34 ans n'avaient aucun titre scolaire en bonne et due forme. Cette proportion représentait moins de la moitié de celle de 23 % concernant les adultes de 55 à 64 ans.

Métiers : un nombre moins élevé de jeunes adultes ont obtenu un certificat d'une école de métiers

Les données du recensement laissaient croire qu'un nombre moins élevé de jeunes adultes suivent l'exemple de leurs parents pour ce qui est des métiers. Le recensement a permis de dénombrier 416 000 jeunes adultes de 25 à 34 ans qui avaient un certificat d'une école de métiers. Ces personnes ne comptaient que pour 10 % de la population totale de ce groupe d'âge.

Par ailleurs, 478 800 adultes âgés de 55 à 64 ans avaient un certificat d'une école de métiers, représentant 13 % de la population de ce groupe d'âge qui s'approche de la retraite ou qui la prend. La même proportion se retrouve dans tous les autres groupes d'âge.

Les données du recensement montrent également que les jeunes Canadiens choisissaient d'apprendre différents métiers que les générations précédentes. Par exemple, 87 200 adultes âgés de 55 à 64 ans avaient un certificat en mécanique et réparation (technologues et techniciens), comparativement à seulement 61 400 jeunes adultes de 25 à 34 ans. Il s'ensuit qu'il y avait 30 % moins de jeunes Canadiens qui avaient un certificat dans ce domaine.

Tableau 5 Nombre de personnes ayant un certificat d'une école de métiers dans certains domaines d'études selon certains groupes d'âge, Canada, 2006

Domaines d'études	Groupes d'âge		Écart	Différence en pourcentage
	25 à 34 ans	55 à 64 ans		
Technologue et technicien, mécanique et réparation (47)	61 435	87 205	-25 770	-30
Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (52)	47 970	70 540	-22 570	-32
Métiers de la construction (46)	54 155	72 700	-18 545	-26
Travail de précision (48)	42 010	50 775	-8 765	-17
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes (51)	42 315	47 660	-5 345	-11
Technologue/Technicien en génie (15)	23 420	27 935	-4 515	-16
Éducation (13)	2 075	4 360	-2 285	-52
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes (11)	12 680	6 475	6 205	96
Transport de personnes et de matériel (49)	20 960	14 745	6 215	42
Services personnels et culinaires (12)	63 910	51 415	12 495	24

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

On observait également une différence marquée dans les métiers de la construction. Environ 72 700 adultes plus âgés avaient un certificat dans ce domaine, comparativement à seulement 54 200 jeunes adultes, soit 26 % de moins de jeunes.

Par ailleurs, les jeunes adultes avaient appris certains métiers en plus grand nombre. C'est ainsi que 63 900 jeunes adultes étaient titulaires d'un certificat en services personnels et culinaires, domaine englobant notamment les esthéticiennes et les cuisiniers. Seulement 51 400 adultes plus âgés avaient un certificat dans ces métiers. En d'autres mots, 12 500 jeunes Canadiens de plus (24 %) avaient étudié dans ce domaine, comparativement aux Canadiens plus âgés.

Dans certains domaines, la diminution du nombre de diplômés des écoles de métiers chez les jeunes a été compensée par les gains réalisés au chapitre des études collégiales. Autrement dit, certains jeunes adultes ont obtenu un diplôme d'études collégiales plutôt qu'un diplôme d'une école de métiers. Par exemple, 4 500 adultes de moins âgés de 25 à 34 ans ont obtenu un certificat d'une école de métiers en génie (technologues et techniciens), comparativement aux personnes âgées de 55 à 64 ans. En revanche, les jeunes qui avaient un diplôme d'études collégiales dans ce domaine étaient plus nombreux que leurs homologues plus âgés (21 000 de plus).

Tableau 6 Nombre de personnes de 25 à 34 ans ayant un diplôme postsecondaire moins le nombre de personnes de 55 à 64 ans ayant un diplôme postsecondaire selon certains domaines d'études et certains niveaux de scolarité atteints, Canada, 2006

Domaines d'études	Niveaux de scolarité atteints		
	Certificat d'une école de métiers	Diplôme d'études collégiales	Grade universitaire
Technologue et technicien, mécanique et réparation (47)	-25 770	5 895	0
Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (52)	-22 570	38 160	123 450
Métiers de la construction (46)	-18 545	-3 095	0
Travail de précision (48)	-8 765	1 650	75
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes (51)	-5 345	11 025	44 390
Technologue/Technicien en génie (15)	-4 515	21 135	0
Éducation (13)	-2 285	-18 215	-19 000
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes (11)	6 205	58 540	45 515
Transport de personnes et de matériel (49)	6 215	2 400	125
Services personnels et culinaires (12)	12 495	12 725	0

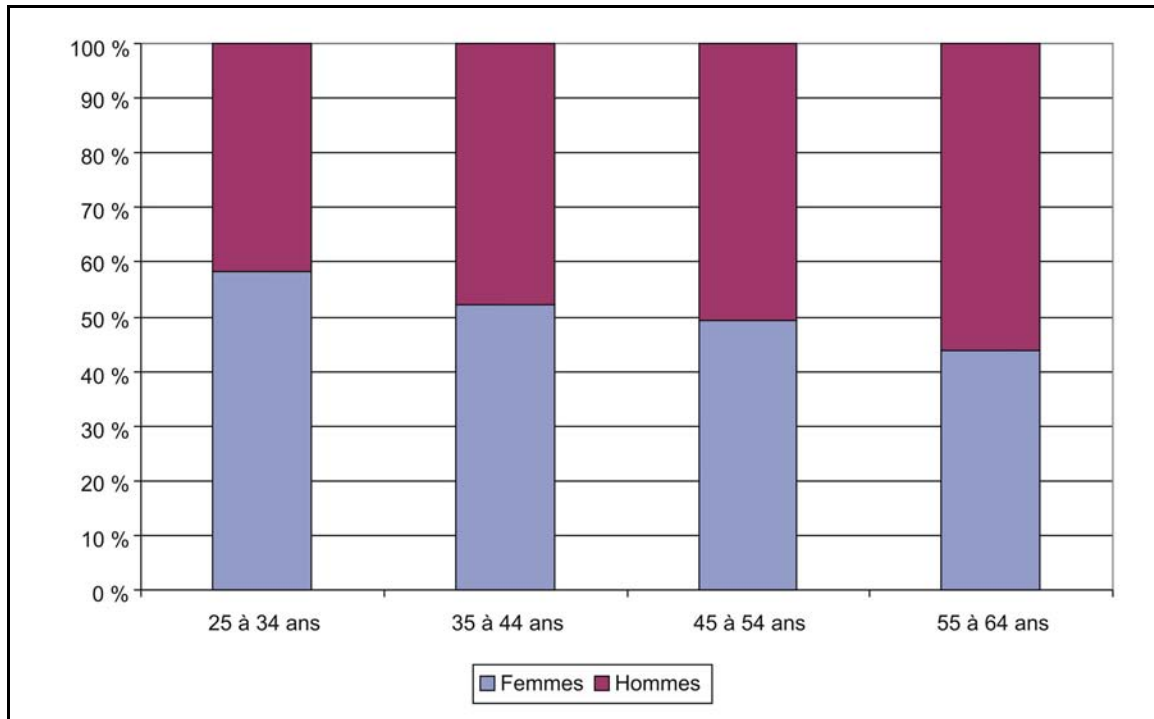
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Dans d'autres domaines toutefois, un nombre moins élevé de jeunes sont titulaires d'un diplôme d'une école de métiers ou d'un diplôme d'études collégiales. C'était le cas pour les métiers de la construction. Le nombre de diplômés de 55 à 64 ans était supérieur à celui des diplômés de 25 à 34 ans, tant dans les écoles de métiers que dans les collèges.

Les jeunes femmes sont plus nombreuses à avoir un diplôme d'études collégiales ou un grade universitaire

Quelque 33 % des femmes âgées de 25 à 34 ans avaient un grade universitaire, comparativement à 25 % des hommes du même groupe d'âge. Les proportions d'hommes et de femmes de 35 à 44 ans ayant un grade universitaire étaient presque identiques, soit 24 % et 25 %, respectivement.

Figure 2 Proportion des adultes titulaires d'un grade universitaire selon les groupes d'âge et le sexe, Canada, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Cependant, dans les deux groupes les plus âgés, la proportion de femmes ayant un grade universitaire était inférieure à la proportion d'hommes. En effet, environ 19 % des femmes âgées de 45 à 54 ans avaient un grade universitaire, comparativement à 20 % des hommes du même groupe d'âge. Chez les 55 à 64 ans, 16 % des femmes avaient un grade universitaire, comparativement à 21 % des hommes.

Par ailleurs, le nombre de femmes ayant un diplôme d'études collégiales en 2006 était largement supérieur au nombre d'hommes dans les quatre groupes d'âge. Toutefois, les hommes étaient titulaires de la majorité des certificats d'écoles de métiers, peu importe le groupe d'âge.

Au total, un peu plus de 2 007 300 femmes avaient un diplôme d'études collégiales en 2006, comparativement à 1 526 100 hommes. Par ailleurs, seulement 796 200 femmes avaient un certificat d'une école de métiers, comparativement à 1 359 800 hommes.

Domaine d'études : un diplômé de l'enseignement postsecondaire sur cinq avait étudié en commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes

En 2006, un diplômé de l'enseignement postsecondaire sur cinq âgé de 25 à 64 ans avait étudié en commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes, selon les données du recensement. C'était le domaine d'études le plus populaire, tant chez les femmes que chez les hommes. En effet, un nombre estimatif de 1 357 200 femmes de ce groupe d'âge avaient obtenu un diplôme dans ce domaine, comparativement à un peu plus de 801 600 hommes.

Cette discipline mise à part, la liste des dix principaux domaines d'études est très différente pour les femmes et les hommes.

Près de 542 400 hommes avaient obtenu un diplôme en mécanique et réparation (technologues et techniciens), le deuxième domaine d'études en popularité. Venaient ensuite le génie, les technologues et techniciens en génie et les métiers de la construction.

Les professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes venaient en deuxième lieu chez les femmes, avec plus de 1 080 700 diplômées. L'éducation venait loin derrière, suivie des services personnels et culinaires ainsi que des arts visuels et des arts d'interprétation.

La liste des 10 principaux domaines d'études comptait pour 79 % des femmes et 73 % des hommes âgés de 25 à 64 ans qui avaient poursuivi des études postsecondaires.

Tableau 7 Dix principaux domaines d'études des femmes et des hommes ayant un diplôme de l'enseignement postsecondaire, Canada, 2006

Femmes		Hommes	
Domaines d'études	nombre	Domaines d'études	nombre
Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (52)	1 357 160	Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (52)	801 605
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes (51)	1 080 745	Technologue et technicien, mécanique et réparation (47)	542 370
Éducation (13)	583 560	Génie (14)	450 960
Services personnels et culinaires (12)	271 825	Technologue/Technicien en génie (15)	427 840
Arts visuels et arts d'interprétation (50)	182 880	Métiers de la construction (46)	388 990
Sciences sociales (45)	182 625	Travail de précision (48)	290 625
Sciences de la famille et de la consommation/Sciences humaines (19)	170 020	Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes (11)	257 385
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes (11)	150 220	Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes (51)	204 560
Droit, professions connexes et études du droit (22)	130 190	Éducation (13)	196 165
Administration publique et professions en services sociaux (44)	126 575	Sciences sociales (45)	194 795

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Les hommes et les femmes ayant un grade universitaire étudient dans des domaines différents

Les jeunes femmes font des études dans des domaines très différents de ceux de leurs homologues plus âgées, et très différents de ceux des hommes également.

Par exemple, le nombre de jeunes femmes ayant un grade universitaire en commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes est beaucoup plus élevé que le nombre de femmes plus âgées. On estime que 16 % des diplômées universitaires (105 900 femmes) âgées de 25 à 34 ans avaient étudié dans ce domaine, soit plus du double de la proportion de 7 % observée chez les femmes âgées de 55 à 64 ans (19 100 femmes). Une augmentation de la proportion d'hommes étudiant dans ce domaine a aussi été enregistrée, mais la hausse n'était pas aussi marquée que dans le cas des femmes. C'est ainsi qu'environ 16 % des diplômés universitaires de sexe masculin âgés de 55 à 64 ans avaient étudié dans ce domaine, alors que 20 % de ceux âgés de 25 à 34 ans en avaient fait autant.

Au niveau universitaire, l'éducation était le domaine d'études le plus populaire chez les femmes, mais il se classait au troisième rang chez les hommes. Toutefois, tant chez les hommes que chez les femmes, une plus petite proportion de jeunes Canadiens que de Canadiens plus âgés avaient étudié dans ce domaine. Quelque 34 % des diplômées universitaires de sexe féminin âgées de 55 à 64 ans avaient un diplôme en éducation, comparativement à 16 % seulement chez les 25 à 34 ans. Des différences semblables ont aussi été relevées entre les diplômés universitaires de sexe masculin plus âgés et plus jeunes. Environ 15 % des hommes de 55 à 64 ans avaient un diplôme en éducation, comparativement à seulement 6 % des hommes de 25 à 34 ans.

Même si le nombre de femmes étudiant en génie demeure faible par rapport au nombre d'hommes, une plus forte proportion de jeunes femmes ont étudié dans ce domaine par rapport à leurs homologues plus âgées. En fait, une proportion légèrement supérieure à 1 % des diplômées universitaires de sexe féminin âgées de 55 à 64 ans (3 200 femmes) avaient un diplôme dans ce domaine, alors que 4 % des 25 à 34 ans (26 700 femmes) avaient aussi un diplôme dans ce domaine.

Immigration

Les immigrants comptent pour une importante proportion des titulaires d'un doctorat ou d'une maîtrise

Selon les données du recensement, 4 076 700 personnes de 25 à 64 ans sont nées à l'extérieur du Canada. De ce nombre, 1 287 500, ou environ le tiers (32 %), avaient un grade universitaire.

Chez les immigrants « récents », c'est-à-dire ceux qui ont immigré entre 2001 et 2006, 349 800, ou 51 %, avaient un grade universitaire, soit plus du double de la proportion de diplômés universitaires parmi la population née au Canada (20 %) et beaucoup plus que la proportion de 28 % observée chez les immigrants arrivés au Canada avant 2001.

Par contraste, seulement 11 % des immigrants récents de ce groupe d'âge avaient un diplôme d'études collégiales et seulement 5 % détenaient un certificat d'une école de métiers. Ces proportions étaient considérablement plus faibles que celles de 14 % et de 22 % chez la population née au Canada détenant respectivement un certificat d'une école de métiers et un diplôme d'études collégiales.

Près de 101 300 immigrants récents, ou 15 % du total, n'avaient qu'un diplôme d'études secondaires et 63 900, ou 9 %, n'en avaient pas.

Les quelque 23 % des Canadiens de 25 à 64 ans nés à l'étranger comptaient pour près de la moitié (49 %) des titulaires d'un doctorat au Canada et pour 40 % des titulaires d'une maîtrise.

Environ 16 % des immigrants récents qui avaient un doctorat ou une maîtrise avaient obtenu leur diplôme dans une université du Canada. Environ 14 % des titulaires d'un doctorat avaient obtenu leur diplôme aux États-Unis d'Amérique, mais seulement 36 % de ces immigrants étaient nés dans ce pays.

Après le Canada, les immigrants récents titulaires d'une maîtrise avaient surtout obtenu leur diplôme en Inde (14 %), puis en Chine (10 %). La vaste majorité (97 %) de ces diplômés étaient également nés dans ces pays.

Domaine d'études : le quart des immigrants récents ayant un grade universitaire étaient diplômés en génie

Le domaine d'études le plus populaire chez les immigrants récents âgés de 25 à 64 ans ayant un grade universitaire en 2006 était le génie, suivi du commerce, de la gestion, du marketing et des services de soutien connexes, puis des professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes, selon les données du recensement.

Une proportion estimative de 25 % des diplômés universitaires arrivés au Canada entre 2001 et 2006 avaient étudié en génie. Par contraste, 6 % seulement des diplômés universitaires nés au Canada et membres du même groupe d'âge avaient obtenu leur diplôme en génie.

Environ 19 % des immigrants récents titulaires d'un grade universitaire avaient étudié en commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes, soit une proportion légèrement supérieure à celle de 16 % pour la population née au Canada.

Quelque 6 % des immigrants récents ayant un grade universitaire avaient étudié en informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes, soit le triple de la proportion chez les personnes nées au Canada (2 %).

De même, 4 % des personnes ayant un grade universitaire et arrivées au pays entre 2001 et 2006 avaient étudié en sciences physiques, comparativement à 2 % seulement chez les Canadiens de naissance.

Par contraste, les immigrants récents ne comptaient que pour de petites proportions, comparativement aux Canadiens de naissance, dans certains domaines d'études. Par exemple, 5 % de tous les diplômés universitaires nés à l'étranger et âgés de 25 à 64 ans avaient étudié en éducation, comparativement à 19 % des personnes nées au Canada.

Population autochtone

Définition de la population autochtone

On peut définir la population autochtone de diverses façons à partir des quatre questions posées dans le cadre du recensement (l'origine ethnique, y compris l'ascendance autochtone; l'identité autochtone; l'appartenance à une bande ou à une Première nation; et le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités), selon l'optique et les besoins de l'utilisateur de données.

Aux fins du présent rapport, deux concepts sont employés : l'identité autochtone et le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités (voir la section du rapport intitulée *Définitions*).

Les caractéristiques relatives à la scolarité de l'ensemble de la population autochtone sont décrites en fonction du concept de l'identité autochtone. Des données distinctes sont présentées pour chacun des trois groupes d'identité autochtone : les Inuits, les Métis et les membres des Premières nations. Dans le cas de la population des Premières nations, les données sont présentées séparément pour les Autochtones vivant dans les réserves et hors de celles-ci.

Le rapport fournit également des données sur la scolarité de la population des Indiens inscrits vivant dans les réserves et hors de celles-ci (indépendamment de leur identité autochtone).

Pour plus de renseignements, veuillez consulter la publication intitulée *Comment identifie-t-on les peuples autochtones à Statistique Canada*, <http://www.statcan.ca/francais/freepub/12-592-XIF/12-592-XIF2007001.htm>.

Augmentation de la proportion d'Autochtones titulaires d'un grade universitaire

Selon les données du Recensement de 2006, environ 555 400 adultes âgés de 25 à 64 ans ont déclaré être des Autochtones. Un Autochtone sur trois (34 %) n'avait pas de diplôme d'études secondaires alors que 21 % des Autochtones possédaient un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité atteint.

Selon les estimations, 44 % des Autochtones étaient des diplômés de l'enseignement postsecondaire en 2006. Environ 14 % avaient un certificat d'une école de métiers, 19 %, un diplôme d'études collégiales, et 8 %, un grade universitaire.

En raison des modifications apportées aux questions, les comparaisons entre les données de 2006 et celles de 2001 doivent se limiter à la population des détenteurs d'un grade universitaire. Ainsi, en 2006, 42 900 Autochtones (8 %) avaient un grade universitaire, comparativement à 26 300, ou 6 %, en 2001¹. Cependant, les Autochtones étaient encore beaucoup moins susceptibles d'avoir un grade universitaire que les non-Autochtones en 2006

1. Seuls les réserves et les établissements indiens ayant pris part aux deux recensements sont pris en compte pour les comparaisons entre 2001 et 2006.

(8 %, comparativement à 23 %)². Il s'agit là d'un écart supérieur à celui observé en 2001 (6 %, comparativement à 20 %).

Inuits : Plus du tiers des Inuits adultes détenaient un diplôme d'études postsecondaires

Bien que la moitié (51 %) des adultes de 25 à 64 ans ayant déclaré une identité inuite³ n'avaient pas de diplôme d'études secondaires, plus du tiers (36 %) détenaient un certificat, diplôme ou grade postsecondaire. Le diplôme d'études secondaires représentait le plus haut niveau de scolarité atteint pour 13 % des Inuits.

Environ 4 % des Inuits détenaient un grade universitaire en 2006, en hausse par rapport à la proportion de 2 % observée en 2001. Une proportion nettement plus élevée d'Inuits (17 %) détenaient un diplôme d'études collégiales, et 13 % étaient titulaires d'un certificat d'une école de métiers.

Les métiers de la construction représentaient le domaine d'études le plus fréquent pour les Inuits titulaires d'un certificat d'une école de métiers. Un peu plus du cinquième (22 %) des Inuits détenant un certificat d'une école de métiers avaient des attestations d'études dans les métiers de la construction. Le quart (26 %) des Inuits ayant un diplôme d'études collégiales avaient étudié en commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes, et près de quatre diplômés universitaires inuits sur 10 (39 %) détenaient un grade en éducation.

Tableau 8 Proportion des cinq principaux domaines d'études des Inuits âgés de 25 à 64 ans selon certains niveaux de scolarité atteints, Canada, 2006

Certificat d'une école de métiers	%	Diplôme d'études collégiales	%	Grade universitaire	%
Métiers de la construction (46)	22	Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (52)	26	Éducation (13)	39
Transport de personnes et de matériel (49)	14	Sciences de la famille et de la consommation/Sciences humaines (19)	8	Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (52)	12
Technologue et technicien, mécanique et réparation (47)	11	Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes (51)	8	Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes (51)	8
Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (52)	9	Métiers de la construction (46)	6	Sciences sociales (45)	6
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes (51)	7	Éducation (13)	6	Administration publique et professions en services sociaux (44)	6

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

- La population autochtone a augmenté plus rapidement que la population non autochtone entre 2001 et 2006. La croissance la plus rapide a été observée chez les personnes ayant déclaré une identité métisse. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette progression, notamment les taux de natalité élevés et la propension accrue à s'identifier comme Autochtone. Les facteurs de croissance démographique, de même que la transformation de la déclaration de l'identité, doivent être pris en considération dans les analyses de l'évolution de la scolarité au fil des ans.
- Bien qu'il soit possible de donner une réponse unique ou des réponses multiples à la question sur l'identité autochtone, seules les personnes ayant déclaré une identité inuite unique sont prises en compte. Moins de 1 % de la population d'identité autochtone a déclaré plus d'une identité autochtone en 2006.

Métis : La moitié des Métis détenaient un diplôme d'études postsecondaires

La moitié (50 %) des personnes de 25 à 64 ans ayant déclaré une identité métisse⁴ étaient des diplômés de l'enseignement postsecondaire. Le reste de la population des Métis se divisait presque également entre les titulaires d'un diplôme d'études secondaires (24 %) et ceux qui n'avaient pas un tel diplôme (26 %).

Un peu plus du cinquième (21 %) des Métis avaient un diplôme d'études collégiales, et 16 %, un certificat d'une école de métiers. La proportion de Métis détenant un grade universitaire a augmenté, celle-ci étant passée de 7 % en 2001 à 9 % en 2006.

Les métiers de la construction (15 %) ainsi que la mécanique et la réparation (technologues et techniciens) (15 %) représentaient les deux métiers les plus populaires auprès des Métis. Le quart (26 %) des Métis titulaires d'un diplôme d'études collégiales avaient étudié en commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes, alors que 24 % des diplômés universitaires métis détenaient un grade en éducation.

Tableau 9 Proportion des cinq principaux domaines d'études des Métis âgés de 25 à 64 ans selon certains niveaux de scolarité atteints, Canada, 2006

Certificat d'une école de métiers	%	Diplôme d'études collégiales	%	Grade universitaire	%
Métiers de la construction (46)	15	Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (52)	26	Éducation (13)	24
Technologue et technicien, mécanique et réparation (47)	15	Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes (51)	19	Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (52)	10
Services personnels et culinaires (12)	12	Technologue/Technicien en génie (15)	8	Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes (51)	8
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes (51)	12	Technologue et technicien, mécanique et réparation (47)	6	Sciences sociales (45)	8
Travail de précision (48)	11	Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes (11)	5	Administration publique et professions en services sociaux (44)	6

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

4. Bien qu'il soit possible de donner une réponse unique ou des réponses multiples à la question sur l'identité autochtone, seules les personnes ayant déclaré une identité métisse unique sont prises en compte. Moins de 1 % de la population d'identité autochtone a déclaré plus d'une identité autochtone en 2006.

Premières nations : Quatre membres des Premières nations adultes sur 10 détenaient un diplôme d'études postsecondaires

Plus de quatre adultes de 25 à 64 ans sur 10 (42 %) s'étant identifiés comme des Indiens de l'Amérique du Nord (membres des Premières nations⁵) détenaient un diplôme d'études postsecondaires en 2006. Une proportion légèrement inférieure de membres des Premières nations (38 %) n'avaient pas terminé leurs études secondaires, et les autres (20 %) étaient titulaires d'un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité atteint.

Le diplôme d'études collégiales représentait l'attestation d'études postsecondaires la plus fréquente chez les membres des Premières nations. En 2006, 17 % d'entre eux avaient un tel diplôme, 13 % détenaient un certificat d'une école de métiers et 7 %, un grade universitaire. En 2001, 6 % des membres des Premières nations étaient titulaires d'un grade universitaire.

Les métiers de la construction (17 %) constituaient le certificat d'une école de métiers le plus fréquent chez les membres des Premières nations. Au niveau des études collégiales, le commerce, la gestion, le marketing et les services de soutien connexes prenaient le premier rang, près d'un membre des Premières nations diplômé d'études collégiales sur quatre (24 %) détenant un diplôme dans ce domaine, alors qu'au niveau universitaire, l'éducation se classait en tête de liste, représentant 27 % des diplômés universitaires membres des Premières nations.

Tableau 10 Proportion des cinq principaux domaines d'études des membres des Premières nations âgés de 25 à 64 ans selon certains niveaux de scolarité atteints, Canada, 2006

Certificat d'une école de métiers	%	Diplôme d'études collégiales	%	Grade universitaire	%
Métiers de la construction (46)	17	Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (52)	24	Éducation (13)	27
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes (51)	11	Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes (51)	17	Administration publique et professions en services sociaux (44)	10
Technologue et technicien, mécanique et réparation (47)	11	Sciences de la famille et de la consommation/Sciences humaines (19)	7	Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (52)	10
Services personnels et culinaires (12)	10	Administration publique et professions en services sociaux (44)	5	Sciences sociales (45)	9
Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (52)	10	Technologue/Technicien en génie (15)	5	Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes (51)	6

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

5. Bien qu'il soit possible de donner une réponse unique ou des réponses multiples à la question sur l'identité autochtone, seules les personnes ayant déclaré une identité unique d'« Indien de l'Amérique du Nord » sont prises en compte. Moins de 1 % de la population d'identité autochtone a déclaré plus d'une identité autochtone en 2006. Les répondants s'identifient comme « Indiens de l'Amérique du Nord ». Toutefois, le terme « membres des Premières nations » est employé dans le présent rapport.

Les données du recensement ont révélé des écarts entre les populations des réserves et hors des réserves chez les membres des Premières nations et chez les Indiens inscrits quant au niveau de scolarité atteint

Les données du Recensement de 2006 ont révélé des écarts importants au chapitre du niveau de scolarité atteint entre la population des réserves et celle vivant hors des réserves et ce, tant chez les personnes s'étant identifiées comme des membres des Premières nations que chez celles ayant déclaré être des Indiens inscrits⁶ (voir la section intitulée Définitions pour les zones géographiques considérées comme des « réserves »).

Les membres des Premières nations vivant hors des réserves étaient plus susceptibles de détenir des diplômes d'études collégiales ou des grades universitaires

En 2006, 50 % des membres des Premières nations âgés de 25 à 64 ans vivant dans les réserves n'avaient pas terminé leurs études secondaires, comparativement à 30 % de leurs homologues vivant hors des réserves.

Dans la population vivant hors des réserves, environ un membre des Premières nations sur quatre (24 %) avait un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité atteint, comparativement à 15 % chez les membres des Premières nations vivant dans les réserves.

Les membres des Premières nations vivant hors des réserves étaient également plus susceptibles d'avoir fait des études collégiales ou universitaires. En 2006, 20 % des membres des Premières nations vivant hors des réserves étaient titulaires d'un diplôme d'études collégiales, comparativement à 14 % de leurs homologues dans les réserves. Environ 9 % des membres des Premières nations vivant hors des réserves étaient titulaires d'un grade universitaire, en hausse par rapport à 2001 (7 %). Les pourcentages correspondants pour les membres des Premières nations vivant dans les réserves étaient de 4 % en 2006 et de 3 % en 2001.

Enfin, environ 13 % des membres des Premières nations vivant dans les réserves avaient un certificat d'une école de métiers, comparativement à 14 % pour leurs homologues vivant hors des réserves.

La population des Indiens inscrits affichait des tendances analogues quant au niveau de scolarité atteint des populations vivant dans les réserves et hors des réserves

Des tendances analogues ont été observées chez les personnes ayant déclaré être des Indiens inscrits. La moitié (50 %) des Indiens inscrits âgés de 25 à 64 ans et vivant dans les réserves n'avaient pas terminé leurs études secondaires, comparativement à 31 % des Indiens inscrits vivant hors des réserves.

6. La population des Indiens inscrits est formée des personnes ayant déclaré être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada, peu importe leur identité autochtone.

Au sein de la population des Indiens inscrits vivant hors des réserves, près d'une personne sur quatre (23 %) avait un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité atteint, comparativement à 15 % pour la population des Indiens inscrits vivant dans les réserves. Dans le même ordre d'idées, les Indiens inscrits vivant hors des réserves étaient proportionnellement plus nombreux à avoir fait des études collégiales (19 %) ou universitaires (9 %) que leurs homologues vivant dans les réserves (14 % et 4 %, respectivement).

La proportion des Indiens inscrits détenant un grade universitaire a augmenté entre 2001 et 2006, tant dans la population des réserves que dans la population vivant hors des réserves. En 2006, 9 % des Indiens inscrits vivant hors des réserves avaient fait des études universitaires, comparativement à 7 % en 2001. Les proportions correspondantes pour les Indiens inscrits vivant dans les réserves affichaient 4 % en 2006 et 3 % cinq ans plus tôt.

Environ 13 % des Indiens inscrits étaient titulaires d'un certificat d'une école de métiers et ce, tant pour la population des réserves que pour celle vivant hors des réserves.

Tableau 11 Proportion des membres des Premières nations et des Indiens inscrits âgés de 25 à 64 ans vivant dans les réserves et hors réserve selon le niveau de scolarité atteint, Canada, 2006

Membres des Premières nations et Indiens Inscrits	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Certificat d'une école de métiers	Diplôme d'études collégiales	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Grade universitaire
	pourcentage					
Membres des Premières nations ¹ vivant dans les réserves	50	15	13	14	4	4
Membres des Premières nations ¹ vivant hors réserve	30	24	14	20	4	9
Indiens inscrits ² vivant dans les réserves	50	15	13	14	4	4
Indiens inscrits ² vivant hors réserve	31	23	13	19	4	9

Notes :

1. Les proportions couvrent les personnes ayant déclaré une identité unique d'« Indien de l'Amérique du Nord » seulement.
2. Les proportions couvrent les personnes ayant déclaré être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada, peu importe leur identité autochtone.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Mobilité

Les Canadiens hautement scolarisés sont plus mobiles

Environ 3 % des adultes de 25 à 64 ans, soit près de 550 000 personnes, ne vivaient pas dans la province ou le territoire où ils vivaient cinq ans auparavant. Dans l'ensemble, ces personnes avaient atteint un niveau de scolarité plus élevé que celui de la population en général.

Les Canadiens qui n'avaient pas obtenu leur diplôme d'études secondaires représentaient 15 % de la population de 25 à 64 ans, mais seulement 11 % de celle qui n'habitait pas dans la même province ou le même territoire où ils vivaient cinq ans auparavant. Par contraste, les adultes de ce groupe d'âge qui avaient un grade universitaire comptaient pour 23 % de la population, et pour 33 % des personnes qui étaient déménagées dans une autre province ou un autre territoire.

Les données du recensement sur le solde migratoire interprovincial montrent que ce sont l'Alberta et la Colombie-Britannique qui avaient attiré le plus grand nombre de diplômés de l'enseignement postsecondaire. (Le solde migratoire interprovincial est calculé en soustrayant le nombre de personnes qui ont quitté une province ou un territoire pour une autre province ou un autre territoire du nombre de personnes qui se sont installées dans cette province ou ce territoire en provenance d'une autre province ou d'un autre territoire.)

Tableau 12 Nombre net de personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont déménagé dans une province ou un territoire différent de celui dans lequel elles vivaient cinq ans auparavant selon le niveau de scolarité atteint, provinces et territoires, 2006

Provinces/Territoires	Niveau de scolarité atteint						
	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Certificat d'une école de métiers	Diplôme d'études collégiales	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Grade universitaire	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	220	-795	75	-45	-75	-1 230	-1 850
Île-du-Prince-Édouard	140	250	115	20	10	135	670
Nouvelle-Écosse	-300	-535	-735	180	-230	-2 820	-4 440
Nouveau-Brunswick	-455	-635	-670	-980	-230	-2 735	-5 705
Québec	75	-1 400	820	-1 505	-835	-3 920	-6 765
Ontario	-3 695	-4 025	-3 925	-5 555	20	-750	-17 930
Manitoba	-1 810	-2 535	-1 390	-2 245	-810	-4 440	-13 230
Saskatchewan	-855	-2 985	-1 400	-2 330	-820	-5 415	-13 805
Alberta	6 420	9 905	5 865	9 355	2,015	10 760	44 320
Colombie-Britannique	450	2 875	1 530	3 285	1,110	9 890	19 140
Territoire du Yukon	-25	-50	-120	145	-30	100	20
Territoires du Nord-Ouest	-145	-5	-135	-335	-80	430	-270
Nunavut	-10	-75	-30	5	-45	-15	-170

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Dans l'ensemble, l'Alberta et la Colombie-Britannique avaient enregistré des augmentations nettes respectives de 28 000 et de près de 15 800 diplômés de l'enseignement postsecondaire. Ces chiffres ne tiennent pas compte des personnes qui ont quitté le pays et de celles qui sont arrivées d'un autre pays. Près de 7 500 personnes composant une partie de l'augmentation nette de l'Alberta provenaient de la Saskatchewan, suivies de près par 7 200 diplômés de l'Ontario.

L'Ontario avait enregistré un déficit migratoire de 17 900 personnes de 25 à 64 ans, dont 10 200 étaient des diplômés de l'enseignement postsecondaire. Il s'agissait du plus important déficit subi par les provinces et les territoires, et il était principalement attribuable aux diplômés des écoles de métiers et des collèges. En fait, près de 5 600 titulaires d'un diplôme d'études collégiales et 3 900 diplômés d'une école de métiers qui vivaient en Ontario en 2001 vivaient dans une autre province ou dans un territoire en 2006. Plus de 8 400 personnes formant une partie de ce solde migratoire interprovincial de diplômés de l'enseignement postsecondaire s'étaient dirigées vers la Colombie-Britannique et 7 200, vers l'Alberta. Cette migration vers l'extérieur était compensée par un accroissement net dans certaines provinces. Il y a notamment eu une augmentation nette de 3 300 diplômés de l'enseignement postsecondaire en Ontario en provenance du Québec.

La Saskatchewan a enregistré un déficit migratoire de 10 000 diplômés de l'enseignement postsecondaire, soit l'un des déficits migratoires provinciaux les plus importants, compte tenu de la taille de sa population. Plus de la moitié (5 400) de ces émigrants internes avaient un grade universitaire et près de 3 700 de ceux-ci étaient déménagés en Alberta.

Le Québec affichait un déficit migratoire de 5 400 diplômés de l'enseignement postsecondaire âgés de 25 à 64 ans entre 2001 et 2006. Plus de 3 900 de ces adultes (85 %) avaient un grade universitaire.

Dans le cadre du recensement, des données ont été diffusées sur la province, le territoire ou le pays dans lequel les Canadiens ont obtenu leur titre scolaire de niveau postsecondaire le plus élevé. Dans l'ensemble, 26 % des Canadiens diplômés de l'enseignement postsecondaire au Canada avaient obtenu leur certificat, diplôme ou grade le plus élevé à l'extérieur de la province ou du territoire où ils résidaient en 2006.

Ce taux était le plus élevé dans les trois territoires, dans lesquels se trouvent un nombre moins élevé d'établissements d'enseignement postsecondaire, ainsi qu'en Colombie-Britannique et en Alberta, les deux provinces ayant le plus profité de la mobilité interprovinciale.

Le niveau de scolarité atteint des populations urbaines est particulièrement élevé

Le recensement a permis de constater que plus du quart (26 %) des Canadiens âgés de 25 à 64 ans qui vivaient dans une région urbaine en 2006 avaient un grade universitaire. C'était plus du double de la proportion de 11 % chez les personnes vivant en milieu rural.

Cette différence était manifeste pour tous les groupes d'âge. Par exemple, 32 % des jeunes adultes urbains de 25 à 34 ans avaient un grade universitaire, soit plus du double de la proportion de 13 % chez leurs homologues ruraux. Cette situation est en grande partie attribuable aux jeunes étudiants qui déménagent dans des centres urbains où se trouvent les universités.

Les collectivités rurales comptaient une plus grande proportion de leur population âgée de 25 à 64 ans qui avaient un certificat d'une école de métiers. Environ 17 % des résidents ruraux avaient un certificat d'une école de métiers comme plus haut niveau de scolarité atteint, comparativement à 11 % des résidents urbains. Cet écart s'observait dans tous les groupes d'âge.

Les collectivités urbaines et rurales se ressemblaient davantage pour ce qui est de la proportion de leur population qui avaient un diplôme d'études collégiales. Environ 20 % des adultes de ces collectivités étaient en effet titulaires d'un tel diplôme.

Faits saillants provinciaux et territoriaux

Terre-Neuve-et-Labrador : la plus faible proportion de diplômés universitaires parmi les provinces

C'est à Terre-Neuve-et-Labrador qu'on trouvait la plus petite proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans ayant un grade universitaire ainsi que la plus forte proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires.

Seulement 14 % de la population adulte avaient un grade universitaire en 2006, soit une proportion bien inférieure à la moyenne nationale de 23 %. Plus du quart (26 %) des adultes de la province n'avaient pas terminé leurs études secondaires, un pourcentage bien supérieur à la moyenne nationale de 15 %.

Environ 22 % de la population adulte de la province avaient un diplôme d'études collégiales, alors que 20 % avaient un diplôme d'études secondaires. Toutefois, 15 % de la population de Terre-Neuve-et-Labrador âgée de 25 à 64 ans avaient un certificat d'une école de métiers comme plus haut niveau de scolarité atteint. Seul le Québec dépassait Terre-Neuve-et-Labrador à ce chapitre.

Plus du tiers (37 %) des adultes de 55 à 64 ans n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Cette proportion chutait cependant à seulement 15 % chez les jeunes adultes de 25 à 34 ans, le plus important écart parmi les provinces et les territoires. Même avec une telle diminution, cette proportion était néanmoins plus élevée que la moyenne nationale, qui s'établissait à 11 %.

La vaste majorité (86 %) des diplômés de l'enseignement postsecondaire avaient obtenu leur certificat, diplôme ou grade à Terre-Neuve-et-Labrador. Ici encore, seul le Québec affichait une proportion plus élevée.

Île-du-Prince-Édouard : le quart de la population adulte avait un diplôme d'études collégiales

Près du quart (24 %) de la population adulte de l'Île-du-Prince-Édouard avaient un diplôme d'études collégiales en 2006, soit la proportion la plus élevée de toutes les provinces. Chez le groupe d'âge des jeunes adultes (25 à 34 ans), la proportion était de 30 %.

De ces diplômés de niveau collégial, 35 % avaient étudié en commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes et en administration publique et professions en services sociaux.

Environ 18 % de la population adulte de la province avaient un grade universitaire et 12 %, un certificat d'une école de métiers. Environ 24 % avaient un diplôme d'études secondaires, alors que 19 % n'en avaient pas.

Seulement les deux tiers environ (65 %) de la population adulte ayant un diplôme d'études postsecondaires avaient obtenu ce diplôme dans la province, une proportion relativement petite. Environ 11 % de ses résidents avaient étudié en Nouvelle-Écosse et 8 %, en Ontario.

Nouvelle-Écosse : la plus forte proportion de diplômés universitaires adultes au Canada atlantique

Le cinquième (20 %) de la population adulte de la Nouvelle-Écosse âgée de 25 à 64 ans avaient un grade universitaire en 2006, soit la plus forte proportion des quatre provinces de l'Atlantique.

Environ 22 % de la population adulte de la province avaient un diplôme d'études collégiales, alors que 14 % avaient un certificat d'une école de métiers, 21 % avaient un diplôme d'études secondaires et 19 % n'avaient pas terminé leurs études secondaires.

Parmi les provinces de l'Atlantique, la Nouvelle-Écosse affichait aussi la proportion la plus élevée (5 %) de diplômés de l'enseignement postsecondaire qui avaient étudié à l'étranger.

De la population adulte canadienne qui avait étudié à une université de la Nouvelle-Écosse, seulement 57 % résidaient toujours dans la province en 2006. Il s'agissait de la plus petite proportion de personnes au Canada qui demeuraient toujours dans la province ou le territoire où elles avaient étudié. Environ 18 % de ces personnes vivaient en Ontario en 2006, alors que 6 % vivaient au Nouveau-Brunswick et 6% vivaient en Alberta. Cette situation est en grande partie attribuable au fait qu'une importante proportion d'étudiants de niveau universitaire en Nouvelle-Écosse proviennent d'une autre province ou d'un territoire. Selon le Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 30 % des étudiants de niveau universitaire de la Nouvelle-Écosse avaient un domicile permanent dans une autre province ou dans un territoire en 2005-2006, soit considérablement plus que la moyenne nationale de 8 %.

Nouveau-Brunswick : la plus faible proportion de diplômés de l'enseignement postsecondaire de toutes les provinces

Un peu plus de la moitié (53 %) de la population adulte du Nouveau-Brunswick âgée de 25 à 64 ans avaient un diplôme d'études postsecondaires en 2006, soit la plus faible proportion de toutes les provinces.

Même dans les centres urbains, seulement 58 % de la population adulte avaient un diplôme d'études postsecondaires. Il s'agissait de la plus petite proportion des quatre provinces de l'Atlantique.

Environ 16 % de la population adulte du Nouveau-Brunswick avaient un grade universitaire en 2006, 21 % avaient un diplôme d'études collégiales et 12 %, un certificat d'une école de métiers. Environ 26 % avaient un diplôme d'études secondaires et 21 % n'en avaient pas.

Seulement un jeune adulte de 25 à 34 ans sur 10 (11 %) au Nouveau-Brunswick n'avait pas terminé ses études secondaires en 2006, la plus faible proportion au Canada atlantique. Il s'agissait d'une réduction considérable par rapport au pourcentage des générations plus âgées. En effet, dans le groupe d'adultes les plus âgés (55 à 64 ans), le tiers (33 %) n'avaient pas de diplôme d'études secondaires.

C'est le Nouveau-Brunswick qui a enregistré le plus important déficit migratoire du Canada atlantique entre 2001 et 2006 au chapitre des personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires. Plus de 18 200 diplômés de l'enseignement postsecondaire qui vivaient au Nouveau-Brunswick en 2001 vivaient dans une autre province ou un territoire en 2006. De même, moins de 13 600 diplômés de l'enseignement postsecondaire étaient déménagés au Nouveau-Brunswick, un déficit migratoire de près de 4 600 personnes.

Québec : la plus importante proportion de titulaires d'un certificat d'une école de métiers

Environ 18 % de la population adulte du Québec âgée de 25 à 64 ans avaient un certificat d'une école de métiers (incluant les centres de formation professionnelle) en 2006, soit la plus forte proportion au Canada.

D'autre part, 18 % de la population adulte avaient un diplôme d'études collégiales, la plus faible proportion au pays.

Environ 21 % de la population adulte du Québec avaient un grade universitaire en 2006, alors qu'environ 21 % avaient un diplôme d'études secondaires et que 17 % n'avaient pas de diplôme d'études secondaires.

Le Québec était la seule des provinces et des territoires où la part de la population la plus jeune possédant un certificat d'une école de métiers était en fait plus élevée que la proportion relevée dans le groupe le plus âgé. Environ 19 % des jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans avaient un certificat d'une école de métiers, comparativement à 15 % de la population âgée de 55 à 64 ans.

La vaste majorité (94 %) de la population adulte qui a étudié au Québec vivaient dans la province en 2006, soit la plus importante proportion de personnes demeurant dans la province ou le territoire où elles ont étudié au Canada. Le taux augmente à 98 % lorsqu'on ne tient compte que des adultes ayant un certificat d'une école de métiers.

Ontario : un peu plus du quart de la population adulte avait un grade universitaire

Un peu plus du quart (26 %) de la population adulte âgée de 25 à 64 ans de l'Ontario avaient un grade universitaire, la plus forte proportion des provinces et des territoires. Cela témoigne en partie du grand nombre d'immigrants qui se sont établis en Ontario.

Par contraste, seulement 9 % de la population adulte de la province avaient un certificat d'une école de métiers comme plus haut niveau de scolarité atteint, soit la plus faible proportion au Canada.

Environ 22 % de la population adulte de l'Ontario avaient un diplôme d'études collégiales, alors qu'environ 25 % avaient un diplôme d'études secondaires et que 14 % n'avaient pas terminé leurs études secondaires.

En outre, alors que l'Ontario comptait pour plus de 43 % du nombre estimatif de 3 985 800 adultes âgés de 25 à 64 ans au Canada titulaires d'un grade universitaire, trois adultes sur 10 de l'Ontario ayant un grade universitaire l'avaient obtenu à l'extérieur du Canada.

Seulement 20 % des résidents ruraux de l'Ontario n'avaient pas terminé leurs études secondaires, la deuxième plus faible proportion de toutes les provinces. Les résidents ruraux de l'Ontario affichaient également le taux le plus élevé de diplômés de l'enseignement collégial de toutes les provinces (24 %)

Manitoba : la plus faible proportion de la population adulte ayant un certificat d'une école de métiers dans les provinces de l'Ouest

Environ 11 % de la population adulte du Manitoba âgée de 25 à 64 ans avaient un certificat d'une école de métiers, soit la plus faible proportion de toutes les provinces de l'Ouest. Toutefois, une personne sur cinq ayant un tel certificat au Manitoba avait étudié dans le domaine de la mécanique et de la réparation (technologues et techniciens). La province suit donc l'Alberta en ce qui a trait à la proportion de personnes possédant un certificat d'une école de métiers dans ce domaine.

Près de 19 % des adultes du Manitoba possédaient un diplôme d'études collégiales, et une proportion identique de la population (19 %) avaient un grade universitaire. Le niveau de scolarité atteint le plus élevé d'un adulte sur quatre (25 %) vivant au Manitoba est le diplôme d'études secondaires, alors que 20 % de la population adulte n'avaient pas de diplôme d'études secondaires.

Environ 44 % des Manitobains vivant en milieu rural avaient un diplôme d'études postsecondaires, la plus faible proportion de toutes les provinces. Près de six résidents du Manitoba sur 10 (58 %) vivant en milieu urbain sont des diplômés de l'enseignement postsecondaire.

Saskatchewan : un peu plus de la moitié de la population adulte avait un diplôme d'études postsecondaires

Un peu plus de la moitié (54 %) de la population adulte de la Saskatchewan âgée de 25 à 64 ans avaient un diplôme d'études postsecondaires en 2006, la plus faible proportion des provinces et des territoires après le Nunavut et le Nouveau-Brunswick.

Seulement 17 % de la population adulte de la Saskatchewan avaient un grade universitaire, une proportion bien inférieure à la moyenne nationale de 23 %. Quelque 18 % avaient un diplôme d'études collégiales et 14 %, un certificat d'une école de métiers. Environ 27 % avaient un diplôme d'études secondaires, comparativement à 19 % qui n'en avaient pas. La proportion de titulaires d'un certificat d'une école de métiers était la plus élevée à l'ouest du Québec.

Environ 16 % des diplômés de l'enseignement postsecondaire ayant étudié en Saskatchewan résidaient en Alberta en 2006. Ce taux passait à 21 % si on ne tenait compte que des adultes ayant un grade universitaire.

La Saskatchewan affichait un déficit migratoire de 5 400 diplômés universitaires entre 2001 et 2006. Un peu moins de 11 500 diplômés universitaires qui vivaient en Saskatchewan en 2001 étaient déménagés dans une autre province ou un territoire en 2006. Seulement 6 100 adultes ayant un grade universitaire étaient déménagés en Saskatchewan.

Alberta : le plus important afflux de diplômés de l'enseignement postsecondaire

L'Alberta a connu un afflux net d'adultes ayant un diplôme d'études postsecondaires des autres provinces et des territoires entre 2001 et 2006.

Pendant cette période de cinq ans, le solde migratoire interprovincial net des diplômés postsecondaires s'est élevé à 28 000 adultes âgés de 25 à 64 ans. Ce chiffre représente la

différence entre les 88 600 adultes ayant un titre scolaire de niveau postsecondaire qui sont arrivés dans la province et le nombre estimatif de 60 600 qui ont quitté l'Alberta pour s'établir dans une autre province ou un territoire.

Près de quatre personnes sur dix (38 %) composant le solde migratoire net avaient un grade universitaire.

En 2006, environ 22 % de la population adulte de l'Alberta avaient un grade universitaire, 22 % avaient un diplôme d'études collégiales et 12 % avaient un certificat d'une école de métiers. Ces proportions étaient presque les mêmes que les moyennes nationales. Une autre tranche de 24 % de la population adulte avaient obtenu un diplôme d'études secondaires, alors que 15 % n'en avaient pas obtenu.

Environ 13 % de la population adulte qui avaient un grade universitaire en Alberta avaient étudié en génie, soit la plus forte proportion au pays. Un peu plus du cinquième (21 %) des adultes qui avaient un certificat d'une école de métiers avaient appris un métier de la construction, la plus forte proportion de toutes les provinces.

Colombie-Britannique : la plus faible proportion d'adultes n'ayant pas terminé leurs études secondaires

Seulement 12 % de la population adulte de la Colombie-Britannique n'avaient pas terminé leurs études secondaires en 2006, la plus faible proportion de toutes les provinces et de tous les territoires. À l'inverse, 62 % des adultes de la province étaient titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires, ce qui plaçait la province au deuxième rang, après le Territoire du Yukon.

Environ 24 % de la population adulte de la Colombie-Britannique avaient un grade universitaire, 20 % avaient un diplôme d'études collégiales et 12 % avaient un certificat d'une école de métiers. Ces proportions étaient presque identiques aux moyennes nationales. Une autre tranche de 26 % de la population adulte avaient obtenu un diplôme d'études secondaires.

Parmi toutes les provinces, c'est en Colombie-Britannique qu'on observait la plus forte proportion d'adultes ayant étudié à l'extérieur du Canada. En effet, un peu plus du cinquième (22 %) des adultes âgés de 25 à 64 ans qui avaient un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire l'avaient obtenu dans un autre pays.

L'afflux net de diplômés universitaires en Colombie-Britannique était considérable, soit environ 9 900, entre 2001 et 2006. Ce chiffre représentait l'écart entre le nombre estimatif de 36 200 adultes ayant un grade universitaire venus d'une autre province ou d'un territoire pour s'établir en Colombie-Britannique et les 26 300 adultes qui avaient quitté la province.

Territoire du Yukon : six adultes sur 10 avaient un diplôme d'études postsecondaires

Six adultes sur 10 âgés de 25 à 64 ans (63 %) avaient un diplôme d'études postsecondaires quelconque dans le Territoire du Yukon en 2006, représentant la plus forte proportion au Canada.

Cette proportion était encore plus élevée chez les adultes plus âgés. Près des deux tiers (65 %) des adultes âgés de 45 à 54 ans étaient des diplômés de l'enseignement postsecondaire, tout comme l'étaient 64 % des personnes âgées de 55 à 64 ans.

Environ 22 % de la population adulte du Territoire du Yukon avaient un grade universitaire, 24 % avaient un diplôme d'études collégiales et 13 % avaient un certificat d'une école de métiers. Une

autre tranche de 21 % de la population adulte avaient obtenu un diplôme d'études secondaires, alors que 15 % n'en avaient pas obtenu.

Environ 2 600 adultes âgées de 25 à 64 ans dans le Territoire du Yukon vivaient dans un autre territoire ou dans une province en 2001. Plus des deux tiers (69 %) de ces nouveaux venus avaient un diplôme d'études postsecondaires.

Territoires du Nord-Ouest : le cinquième des adultes avaient un grade universitaire

Le cinquième (20 %) de la population adulte des Territoires du Nord-Ouest avaient un grade universitaire en 2006. Environ 24 % avaient un diplôme d'études collégiales, alors que 12 % avaient un certificat d'une école de métiers. Une autre tranche de 19 % de la population adulte avaient un diplôme d'études secondaires, alors que 23 % n'en avaient pas.

Plus d'un diplômé de l'enseignement postsecondaire sur cinq (22 %) dans les Territoires du Nord-Ouest avaient étudié en Alberta. En fait, 37 % de la population adulte des Territoires du Nord-Ouest ayant un grade universitaire ne vivaient pas dans le territoire cinq ans auparavant. La moitié de ces immigrants interprovinciaux internes dans les Territoires du Nord-Ouest provenaient de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Nunavut : près de la moitié de la population adulte n'avait pas de diplôme d'études secondaires

Environ 46 % de la population adulte du Nunavut âgée de 25 à 64 ans n'avaient pas de diplôme d'études secondaires en 2006, une proportion bien supérieure à la moyenne nationale de 15 %. Seulement 10 % avaient un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité atteint, un pourcentage également bien inférieur à la moyenne nationale de 24 %.

Environ 13 % de la population adulte avaient un grade universitaire, 19 % avaient un diplôme d'études collégiales et 9 % avaient un certificat d'une école de métiers.

Les adultes de 45 à 54 ans avaient les niveaux de scolarité atteints les plus élevés du territoire. En effet, près de la moitié (49 %) des adultes de ce groupe d'âge étaient des diplômés de l'enseignement postsecondaire, comparativement à seulement 44 % chez la population adulte totale de 25 à 64 ans.

Parmi les diplômés universitaires du Nunavut, un sur trois avait un diplôme en éducation. En outre, le tiers (35 %) des adultes ayant un certificat d'une école de métiers avaient étudié un métier de la construction, la plus forte proportion de toutes les provinces et de tous les territoires.

Régions métropolitaines de recensement (RMR)

La majorité des diplômés universitaires vivent dans des centres urbains

Quelque 69 % des personnes âgées de 25 à 64 ans vivaient dans une région métropolitaine de recensement en 2006, selon les données du recensement. Ces grandes régions urbaines comptaient pour 83 % de la population du Canada ayant un grade universitaire et pour 59 % seulement de la population ayant un certificat d'une école de métiers.

La proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans qui avaient un grade universitaire dépassait la moyenne nationale de 23 % dans 16 des 33 régions métropolitaines de recensement. Environ 35 % de la population d'Ottawa - Gatineau dans ce groupe d'âge avaient un grade universitaire, la proportion la plus élevée de toutes les régions métropolitaines de recensement. Elle était suivie de Toronto, où 34 % de la population avaient un grade universitaire, ainsi que de Calgary et Vancouver, affichant un proportion de 31 % chacune.

À l'inverse, la proportion de la population ayant un certificat d'une école de métiers dépassait la moyenne nationale dans huit régions métropolitaines de recensement seulement : Saguenay, Trois-Rivières, Sherbrooke, Québec, Kelowna, Montréal, Abbotsford et Edmonton.

La proportion de la population adulte ayant un diplôme d'études collégiales avait tendance à être supérieure à la moyenne nationale dans les petites régions métropolitaines de recensement, et elle avait tendance à être sous la moyenne nationale dans les plus grandes RMR.

La proportion de la population adulte qui n'avait pas de diplôme d'études secondaires était plus élevée que la moyenne nationale dans trois régions métropolitaines de recensement seulement : Grand Sudbury / Greater Sudbury, Abbotsford et Brantford.

Toronto : les deux tiers de la population adulte avaient un diplôme d'études postsecondaires

Environ 1 879 000 adultes âgés de 25 à 64 ans dans la région métropolitaine de recensement de Toronto étaient titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires quelconque en 2006. Ces personnes comptaient pour les deux tiers (66 %) de toute la population adulte de ce groupe d'âge à Toronto.

On estime que 962 200 d'entre elles, représentant le tiers (34 %) de la population adulte, avaient un grade universitaire. Cette proportion se situe bien au-dessus de la moyenne nationale de 23 %.

Environ 19 % des adultes de Toronto avaient un diplôme d'études collégiales, alors que 7 % avaient un certificat d'une école de métiers. Ces deux proportions sont inférieures aux moyennes nationales qui s'établissaient à 20 % pour les titulaires d'un diplôme d'études collégiales et à 12 % pour les titulaires d'un certificat d'une école de métiers.

Environ 6 % seulement des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires à Toronto avaient obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade dans une province autre que l'Ontario ou dans un territoire. Toutefois, le tiers (33 %) avaient obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade à l'extérieur du Canada. Les autres (61 %) l'avaient obtenu en Ontario.

Parmi les adultes de Toronto qui avaient étudié à l'étranger, 14 % avaient complété leurs études en Inde, 10 % les avaient complétées aux Philippines, 9 %, aux États-Unis d'Amérique, et 8 %, en Chine.

Montréal : plus du quart de la population adulte avait un grade universitaire

Plus de 1,3 million d'adultes âgés de 25 à 64 ans dans la région métropolitaine de recensement de Montréal avaient un diplôme d'études postsecondaires, soit les deux tiers (65 %) de la population de ce groupe d'âge.

Un peu plus du quart (27 %) de la population adulte (environ 541 900 personnes) avaient un grade universitaire. Juste un peu plus de 17 % (354 400 adultes) avaient un diplôme d'études collégiales, alors que 15 % (301 700 personnes) avaient un certificat d'une école de métiers (incluant les centres de formation professionnelle). La proportion d'adultes possédant un certificat d'une école de métiers (incluant les centres de formation professionnelle) était la plus élevée des cinq plus grandes régions métropolitaines de recensement.

Chez les adultes ayant un diplôme d'études postsecondaires à Montréal, 82 % avaient obtenu ce diplôme au Québec, 15 % l'avaient obtenu à l'extérieur du pays et 3 % seulement, dans une autre province ou dans un territoire.

Parmi les quelque 200 000 adultes de la RMR de Montréal qui ont étudié à l'extérieur du Canada, 13 % avaient étudié en France, le plus important pays source à cet égard. Les États-Unis d'Amérique venaient loin derrière, avec 7 %, alors qu'environ 6 % avaient étudié en Algérie, en Roumanie et en Chine, respectivement.

Vancouver : trois adultes sur 10 avaient un grade universitaire

Un nombre légèrement inférieur à 800 000 adultes âgés de 25 à 64 ans dans la région métropolitaine de recensement de Vancouver étaient titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires en 2006. Ces personnes comptaient pour les deux tiers (66 %) de la population adulte de ce groupe d'âge.

Plus de 370 000 adultes de ce groupe d'âge (31 % de la population totale) avaient un grade universitaire, alors que 19 % avaient un diplôme d'études collégiales et que 9 % avaient un certificat d'une école de métiers.

Un peu plus de 245 000 diplômés de l'enseignement postsecondaire âgés de 25 à 64 ans à Vancouver avaient étudié à l'extérieur du Canada. Ces personnes représentaient 31 % des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires. Une autre tranche de 14 % de cette population, soit environ 112 400 personnes, avaient étudié au Canada, mais ailleurs qu'en Colombie-Britannique.

Parmi les adultes qui ont fait leurs études à l'extérieur du Canada, on estime que 33 000 personnes (13 %) avaient étudié en Chine, 12 %, aux Philippines, et 11 %, aux États-Unis d'Amérique.

Chez la population adulte dont le diplôme d'études postsecondaires le plus élevé avait été obtenu dans une autre province ou dans un territoire, 42 % avaient étudié en Ontario et 21 % avaient étudié en Alberta.

Définitions

Cégep : Établissement d'enseignement postsecondaire exclusif à la province de Québec au Canada. L'acronyme « Cégep » signifie « Collège d'enseignement général et professionnel ».

Diplôme postsecondaire : Comprend les personnes titulaires d'un certificat d'une école de métiers, d'un diplôme collégial ou d'un certificat ou diplôme universitaire.

Grade universitaire : Comprend les personnes titulaires d'un baccalauréat, d'un certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat, d'un diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie, d'une maîtrise ou d'un doctorat acquis.

Identité autochtone : Personne ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit, et/ou personne ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit tel que défini par la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou personne ayant déclaré appartenir à une bande indienne et/ou à une Première nation.

Indien inscrit ou Indien des traités : Personnes ayant déclaré être inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada. Les Indiens des traités sont des personnes qui sont inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* et qui peuvent démontrer qu'elles descendent d'une bande qui a signé un traité.

Lieu des études : Province, territoire (au Canada) ou pays (à l'extérieur du Canada) où le plus haut certificat, diplôme ou grade a été obtenu. Seules les personnes ayant obtenu un certificat, diplôme ou grade postsecondaire sont incluses dans la population visée.

Plus haut certificat, diplôme ou grade (plus haut niveau de scolarité atteint) : Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. Cette variable comporte une hiérarchie implicite (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers, diplôme collégial, certificat, diplôme ou grade universitaire) qui est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant aux titres scolaires en question. Toutefois, au niveau détaillé de la hiérarchie, un apprenti inscrit n'a pas toujours obtenu de diplôme d'études secondaires, de même qu'une personne possédant une maîtrise n'a pas nécessairement un certificat ou un diplôme supérieur au baccalauréat. Par conséquent, même si la liste des catégories n'est pas nécessairement hiérarchique, elle donne quand même une mesure générale de la réussite scolaire.

Population dans une réserve : La population dans une réserve est définie en vertu des critères établis par Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC). Elle comprend les genres de subdivisions de recensement (SDR) ou les collectivités associées aux Premières nations ou bandes indiennes suivants : Réserve indienne / *Indian reserve* (IRI), Établissement indien / *Indian settlement* (S-É), *Indian Government District* (IGD), Terres réservées aux Cris (TC), Terres réservées aux Naskapis (TK), *Nisga'a village* (NVL), *Nisga'a land* (NL) et *Teslin land* (TL), de même que divers autres genres de SDR qui sont des collectivités du nord de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Territoire du Yukon, qui comprennent de grandes concentrations d'Indiens inscrits. Toutes les autres SDR sont considérées comme étant « hors réserve ».

Principal domaine d'études – Classification des programmes d'enseignement (CPE) : Principale discipline dans laquelle le recensé a étudié et obtenu son plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire.

Région métropolitaine de recensement (RMR) urbaine : Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants.

Régions urbaines : Les régions urbaines comptent au moins 1 000 habitants et au moins 400 habitants au kilomètre carré. Elles comprennent les régions métropolitaines de recensement et les régions urbaines autres que les régions métropolitaines de recensement.

Sans diplôme d'études secondaires : Comprend les personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade.

Notes aux lecteurs :

Arrondissement : En raison de la nature de l'arrondissement aléatoire, de légers écarts peuvent apparaître dans les chiffres des différents produits du recensement, comme les documents analytiques, les faits saillants en tableaux et les tableaux thématiques.

Pour obtenir une copie des cartes diffusées, veuillez consulter le lien suivant :
<http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/education/tables.cfm#maps>.

Remerciements :

Le présent rapport a été préparé en collaboration avec la Division de la culture, tourisme et centre de la statistique sur l'éducation de Statistique Canada ainsi que de concert avec les employés de la Division des opérations du recensement, du Programme des domaines spécialisés du recensement, de la Division des communications et des services de bibliothèque, et ceux de la Division de la diffusion. Nous tenons à remercier tout particulièrement John Flanders de son aide inestimable dans le cadre de la rédaction de ce document analytique, ainsi que Nancy Zukewich pour sa contribution.